Ouestions orales

[Français]

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LE PRÉSUMÉ CONTRAT ACCORDÉ À UN AMÉRICAIN

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Le journal *The Citizen* d'hier nous apprenait qu'un contrat de deux ans avait été signé en février 1984 par l'ancien gouvernement avec un Américain qui a bénéficié d'honoraires exagérés pour fournir des services de mise en marché d'une pièce d'or canadienne. Le ministre entend-il enquêter puisque cet individu est lié par contrat à d'autres gouvernements et que, selon une banque canadienne, des experts étaient disponibles au Canada?

[Traduction]

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, il s'agit là d'un courtier de New York qui travaille aussi pour d'autres pays que le Canada. Il a signé un contrat avec le gouvernement canadien le 1^{er} février 1984. Des journalistes ont dit qu'il s'était très bien acquitté de son contrat. Il nous faut reconnaître que c'est vrai. Avec le recul, nous ne signerions probablement pas le même contrat aujourd'hui, mais, pour être juste, il faut dire qu'il s'est très bien débrouillé. Il a contribué à faire que la part du marché accaparée par l'encaisse-or canadienne est passée de 22 à 64 p. 100.

LES TRAVAUX PUBLICS

L'ADJUDICATION DES CONTRATS

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, j'adresse ma question au vice-premier ministre. Elle concerne la lettre du député de Québec-Est, dont le vice-premier ministre nous demande de croire qu'il s'agit d'une erreur qui a été rectifiée. Dès l'automne de 1984, le premier ministre reconnaît que le groupe Roberge existe, que le député de Québec-Est en fait partie, et que lui, premier ministre, consulte ce groupe de temps à autre.

Est-ce que le vice-premier ministre veut bien permettre à un comité parlementaire d'examiner le travail de la commission Roberge, qui conseille le gouvernement après ses séances hebdomadaires, pour savoir comment elle fonctionne, quelles recommandations elle fait, comment celles-ci sont présentées, et quel est le rôle véritable de cette lettre?

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour informer le député et la Chambre que les marchés de moins de \$30,000 sont passés conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor définies par le gouvernement précédent. Je soutiens que le gouvernement actuel est aussi pur, sinon plus peut-être que celui des 16 dernières années.

M. le Président: Une question supplémentaire. Très courte. Tout de suite.

ON POSE UNE QUESTION AU PROCUREUR GÉNÉRAL

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je poserai ma question supplémentaire au procureur général.

A-t-il examiné cette lettre et les usages de ce comité au regard de l'article 110 du Code criminel qui concerne les fonctionnaires extorquant de l'argent aux entreprises?

M. le Président: Règlement. La première question du député était très longue, c'est pourquoi je lui ai demandé d'être très bref avec celle-ci.

(1440)

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai entendu l'explication du vice-premier ministre. Je m'en tiens pour satisfait, et je ne comprends pas que le député ne fasse pas de même.

M. Anderson: Vous êtes bien obligé, John.

L'AGRICULTURE

LA SITUATION DES FERMIÈRES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Parce que le gouvernement ne fournit pas suffisamment d'aide économique aux agriculteurs, les fermières doivent assumer trois fois leur fardeau de travail habituel, ce qui est insupportable. Qu'est-ce que le gouvernement a fait dans le budget pour éviter que les femmes ne soient obligées de travailler à plein temps comme fermières, femmes au foyer et travailleuses à l'extérieur pour joindre les deux bouts?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question. Moi-même et le gouvernement reconnaissons l'énorme contribution des femmes canadiennes à l'industrie agro-alimentaire.

Des voix: Bravo!

M. Wise: J'espère que la députée admettra que nous faisons bien d'établir un programme qui met l'accent sur les fermes familiales. Je rencontrerai très prochainement les dirigeantes de groupes de fermières pour établir un tel programme. J'espère que la députée reconnaîtra que, dans ce budget, de concert avec mon collègue...

M. le Président: A l'ordre. C'est en train de devenir un discours.

LES GARDERIES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, si le député rencontre des fermières, leur demanderat-il ce qu'elles pensent des garderies? Leur expliquera-t-il pourquoi le gouvernement n'a rien prévu dans le budget pour financer les garderies dont les hommes et les femmes de l'industrie agricole ont tellement besoin?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je sais que la députée comprend qu'il existe des besoins spéciaux dans ce secteur. Il y a maintenant des garderies dans les centres urbains, mais pas dans toutes les régions rurales du Canada. C'est l'une des questions auxquelles je compte accorder la priorité quand je rencontrerai ces femmes un peu partout dans le pays très prochainement.